



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 104381

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation de plus en plus préoccupante en Côte-d'Ivoire. Alors que la révolution du jasmin en Tunisie, le début d'émeute en Égypte, la révolution en Libye et les récents événements tragiques au Japon ont aujourd'hui pris le relais dans les médias, la situation politico-économique n'a malheureusement guère évolué dans ce pays. Les États-unis ont ainsi rappelé leurs ressortissants dénonçant un sentiment anti-occidental croissant et de plus en plus prégnant. La menace d'une guerre civile n'est pas à exclure. Les partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo s'en prennent publiquement avec de plus en plus de véhémence au Président Nicolas Sarkozy pour dénoncer son soutien au nouveau président élu Alassane Ouattara. Craignant que le slogan « À chacun son Français » scandé par les émeutiers ivoiriens en 2004 ne revienne au devant de la scène, il lui demande quelles mesures concrètes ont été prises afin de protéger non seulement nos ressortissants encore présents sur le territoire, la préservation des intérêts de la France sur place, mais aussi sur les opérations possibles à entreprendre afin de tenter d'installer rapidement le retour au calme et la démocratie en Côte d'Ivoire.

Texte de la réponse

La Côte d'Ivoire a connu ces derniers mois une période particulièrement douloureuse issue du refus de Laurent Gbagbo de reconnaître le verdict des urnes. La France a toujours encouragé les efforts des organisations africaines et de la communauté internationale en vue de favoriser une transition pacifique, digne et respectueuse du choix des Ivoiriens. Laurent Gbagbo s'est montré sourd à cette perspective, n'hésitant pas à plonger son pays dans les plus grandes difficultés. Conformément à la résolution 1975 du Conseil de sécurité, elle est intervenue, à la demande du secrétaire général des Nations unies au Président de la République, en soutien des forces de l'ONUCI pour la neutralisation des armes lourdes utilisées par les forces de Laurent Gbagbo contre les populations civiles et les forces de l'ONU. C'est également dans le cadre de son mandat reçu des Nations unies que la force Licorne a rempli sa mission de protection des civils en accueillant plus de 5 000 personnes dans le camp de Port-Bouët. L'arrivée au pouvoir effective d'Alassane Ouattara suite à l'arrestation de Laurent Gbagbo par les Forces républicaines de Côte d'Ivoire va permettre au Président de s'atteler pleinement aux lourds défis qui attendent le pays : la réconciliation de tous les Ivoiriens, le jugement des coupables des violences et exactions, la reconstruction du pays, la relance de l'économie ainsi que la réponse urgente à apporter à la crise humanitaire et en matière d'accès aux besoins sociaux de base. La France s'est d'ores et déjà fortement mobilisée pour apporter son soutien à la Côte d'Ivoire. L'envoi d'une aide humanitaire à titre bilatéral (2,5 Meuros et 25 tonnes de médicaments et de matériel médical) comme au niveau européen (60 Meuros), les efforts en vue de favoriser le retour des entreprises françaises en Côte d'Ivoire ; la levée, à la demande du Président Ouattara d'une partie des sanctions européennes pour permettre le redémarrage de l'économie, la perspective de relance rapide de notre coopération, ou encore le soutien financier exceptionnel que nous avons d'ores et déjà annoncé (400 Meuros) en sont les premières illustrations. Le relèvement de la Côte d'Ivoire sous la conduite du Président Ouattara est une tâche ardue qui doit permettre l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité durables pour les Ivoiriens eux-mêmes comme pour l'ensemble de la

sous-région. La France est et demeurera disponible pour continuer à soutenir, en fonction des besoins exprimés par les autorités ivoiriennes, les efforts du Président Ouattara dans cette perspective.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104381

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3232

Réponse publiée le : 31 mai 2011, page 5729